

**Relevé des conclusions de la 12<sup>ème</sup> réunion de l'Initiative Afrique****8 novembre 2022, Séville, Espagne**

1. Le 8 novembre 2022, 32 délégués de 17 pays africains, dont deux non-membres<sup>1</sup>, et partenaires et donateurs de l'Initiative Afrique se sont réunis en marge de la plénière du Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales à Séville, en Espagne, pour la 12<sup>ème</sup> réunion de l'Initiative Afrique (voir annexe A).
2. L'Initiative Afrique a été lancée par le Forum mondial avec ses membres africains et ses partenaires de développement en 2014 (voir annexe B). L'Initiative vise à faire en sorte que les pays africains puissent réaliser tout le potentiel des progrès accomplis par la communauté mondiale dans la mise en œuvre des normes de transparence et d'échange de renseignements à des fins fiscales (ER) convenues au niveau international. Les pays africains participant à l'Initiative Afrique se sont engagés à atteindre des objectifs spécifiques et mesurables dans la mise en œuvre et l'utilisation des normes internationales de transparence fiscale.
3. Les délégués se sont félicités de la présence de la République démocratique du Congo et du Mozambique pour la première fois à une réunion de l'Initiative Afrique.
4. Les délégués ont fait le point et se sont félicités des progrès réalisés dans la mise en œuvre du plan d'action 2022 de l'Initiative Afrique. Les délégués ont salué les efforts continus de l'Initiative Afrique pour attirer l'attention politique, aux niveaux continental, régional et national, sur le potentiel de la transparence fiscale et de l'ER comme outil de lutte contre l'évasion fiscale et les autres flux financiers illicites, afin de renforcer la mobilisation des ressources nationales dans les pays africains. Ils ont encouragé les pays africains qui n'ont pas encore adhéré à la Déclaration de Yaoundé à se joindre à l'appel à utiliser la transparence fiscale et l'ER pour lutter contre l'évasion fiscale et les autres flux financiers illicites.
5. Les délégués ont également salué l'assistance technique fournie par le Forum mondial et d'autres partenaires de l'Initiative Afrique afin d'aider les pays africains à mettre en œuvre les normes internationales en matière de transparence fiscale et à en tirer profit. Les délégués ont apprécié les formations spécialisées sur l'ER qui ont bénéficié à plus de 1 000 fonctionnaires africains en 2022, ainsi que l'impact positif du programme "Former le Formateur" qui développe une expertise locale durable et des compétences techniques sur l'ER au sein des administrations fiscales africaines participantes. Le programme Former le Formateur facilite une diffusion rapide et localisée des connaissances sur l'ER. À ce jour, 12 formations locales ont été dispensées dans 10 des 13 juridictions africaines participant au programme 2022 et plus de 214 fonctionnaires ont été formés. Les délégués ont également noté la contribution du programme "Femmes Leaders dans la Transparence Fiscale" pour promouvoir le leadership féminin en matière de transparence fiscale.
6. Les délégués se sont félicités de l'élaboration d'une boîte à outils destinée à aider les pays désireux d'établir et de gérer une fonction efficace d'assistance transfrontalière en matière de recouvrement des créances fiscales. Ils ont discuté des défis à relever pour bénéficier effectivement de cette forme de coopération, tout en soulignant son potentiel en matière de mobilisation des ressources nationales. Dans l'intervalle, ils ont vivement encouragé les pays africains à commencer à mettre en place le cadre juridique nécessaire et à développer davantage les capacités administratives. Ils attendent avec

---

<sup>1</sup> République Démocratique du Congo et Mozambique.

impatience la publication de la boîte à outils ainsi que l'assistance technique sur l'utilisation de cette forme d'assistance administrative mutuelle en matière fiscale.

7. Les délégués ont convenu de contribuer à l'enquête pour l'édition 2023 de "Transparence fiscale en Afrique : rapport de progrès de l'Initiative Afrique", afin de faire le point sur les progrès réalisés par les pays africains dans la mise en œuvre et le bénéfice des normes de transparence fiscale en 2022.

8. Les délégués ont encouragé les pays africains qui n'ont pas rejoint l'Initiative Afrique à s'enrichir de leur expérience et à envisager de se joindre aux efforts mondiaux de lutte contre l'évasion fiscale et d'autres flux financiers illicites en utilisant la transparence et l'ER.

9. Les délégués ont remercié M. Githii Mburu, Commissaire général de la *Kenya Revenue Authority*, et M. Edward Kieswetter, Commissaire de la *South African Revenue Service*, respectivement Président et Vice-Président de l'Initiative Afrique, pour leur leadership et leur dévouement à l'égard de l'Initiative Afrique, qui a permis de réaliser des progrès considérables en matière de transparence fiscale au cours de leur mandat. Le processus de désignation de la nouvelle équipe dirigeante pour 2013-2024 devrait être conclu d'ici la fin de l'année.

10. Les délégués ont finalement convenu de se réunir à nouveau en 2023 pour réfléchir aux progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'agenda de la transparence fiscale en Afrique.

**Annexe A. Liste des participants à la 12<sup>ème</sup> réunion de l'Initiative Afrique****Pays africains**

Afrique du Sud - Botswana - Congo - Côte d'Ivoire - Gabon - Kenya - Madagascar - Mali - Maroc - Maurice - Mozambique - Ouganda - République Démocratique du Congo - Sénégal – Seychelles - Togo - Tunisie.

**Organisations, agences de développement et invités**

Banque africaine de développement - Banque mondiale - Cercle de Réflexion et d'échange des Dirigeants des Administrations Fiscales - Forum sur l'administration fiscale africaine - France - Union européenne.

**Annexe B. Liste des membres et partenaires de l'Initiative Afrique****Les 34 membres de l'Initiative Afrique**

Afrique du Sud - Algérie - Bénin - Botswana - Burkina Faso - Cameroun - Cabo Verde - Congo - Côte d'Ivoire - Djibouti - Égypte - Eswatini - Gabon - Ghana - Guinée - Kenya - Lesotho - Libéria - Madagascar - Mali - Maroc - Mauritanie - Maurice - Namibie - Niger - Nigéria – Ouganda - Rwanda - Sénégal - Seychelles - Tchad - Tanzanie - Togo - Tunisie.

**Les 16 partenaires de l'Initiative Afrique**

Allemagne - Cercle de Réflexion et d'échange des Dirigeants des Administrations Fiscales - *Commonwealth Association of Tax Administrators* – Commission de l'Union Africaine – Groupe de la Banque africaine de développement - Groupe de la Banque mondiale - Forum des administrations fiscales ouest africaines - Forum sur l'administration fiscale africaine - France – Norvège – Pays-Bas – Royaume-Uni – Sénégal – Société financière internationale – Suisse - Union européenne.